

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DU LOIRET

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 OCTOBRE 2017 A TIGY

Le 7 octobre 2017, les sociétés et les membres du Comité Départemental de Tir du Loiret se sont réunis au stand de tir de TIGY. L'ordre du jour était le suivant :

- Appel des sociétés et des membres du Comité
- Approbation de l'A.G.O. du 1^{er} octobre 2016
- Rapport moral du président
- Rapport d'activité
- Bilan sportif de la saison 2016-2017
- Rapport financier du trésorier
- Rapport des vérificateurs aux comptes, approbation
- Quitus au trésorier de sa gestion
- Nomination des vérificateurs aux comptes pour la saison 2017-2018
- Organisation de la saison sportive 2017-2018
- Désignation du lieu de l'assemblée générale 2018
- Questions diverses
- Remise des récompenses

APPEL DES SOCIETES ET MEMBRES DU COMITE :

Sociétés présentes ou représentées :

- La Magdunoise, U.S. Mareau, Avenir Lailly en Val, Impact 123, U.S.M. Tir de Saint Denis en Val, U.S.M. Saran, Cercle Jules Ferry, Entente Chapelloise, Fraternelle Tigy, SMOC, J3 Sport Amilly, U.S.O. Tir, La Ferté Tir, Club Tir Réserve Orléans, La Berrichonne. Sociétés absentes:
- C.T. Les Relais, Cercle Pasteur Montargis Tir, C.T.du CES, Sport Elec Dampierre, Arquebusiers Pithiviers, Tir Club J. De Larnage.

Appel des Membres du Bureau :

-Présents : Henri Auvray, Roland Barbier, Gilles Blain, Liliane Courtois, Sylvain Edine, Sandrine Gallier, Jean-Louis Mergault, Marie-Ange Villepelé, Alain Destrez, Sylvie Lanson.

-Absents excusés : Michel Aubry, Philippe Chaquin.

APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 1/10/2016 à MAREAU

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 1^{er} octobre 2016 est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Nous avons tout pour réussir notre action dans le tir sportif. Des dirigeants attentionnés qui s'impliquent dans la mise en place des critériums, des structures de plus en plus performantes, du matériel de contrôle à la pointe du progrès, des arbitres que je remercie pour leur présence et pour leurs connaissances. Nous avons un nouvel arbitre national en la personne de Sylvain Edine et, malgré leur savoir et leur présence, le corps arbitral ne suffit plus à couvrir nos manifestations. **Nous manquons d'arbitres**. Au fil des années nous avons perdu beaucoup d'entre nous. Il n'y a pas la relève. Le CDTL a mis en place des critériums qui, je pense, satisfont tous les athlètes. Mais ces critériums ne peuvent fonctionner qu'avec l'aide d'arbitres, des aides de club, et cela doit pouvoir marcher. Il faut absolument que nous trouvions une solution car sans arbitre pas de matche. Il serait dommage de supprimer ces manifestations par manque d'arbitre. Je voudrais remercier les efforts que font actuellement tous nos arbitres pour préserver l'ensemble de nos manifestations.

RAPPORT D'ACTIVITE ET BILAN SPORTIF

En 4 ans le nombre de licenciés dans le département a augmenté de 40%, 1686 en (2013/2014), pour atteindre les 2357 licenciés en 2017. Ce sont surtout les catégories dame et séniors qui ont fortement augmenté.

Le nombre de tirs individuels a baissé (- 10 %). Baisse significative des tirs pistolet 10m et armes réglementaires. Baisse due aussi à l'organisation de deux critériums en moins, la saison d'été. Voir le détail en annexes.

Cependant le nombre de tireurs différents « EDT », 108 (104 en 2016), et « adultes » 271 (268 en 2016) n'a pas varié significativement.

- 11 clubs ont inscrit au moins une équipe durant la saison.
- 15 clubs sur 21 ont participé aux championnats départementaux (voir répartition par club sur le graphique cicontre).

Au cours des championnats de France, 10 tireurs du Loiret sont montés sur le podium ainsi que 10 équipes.



Bilan saison d'hiver

		2015-	
2013-2014	2014-2015	2016	2016-2017
62	74	64	59
72	81	73	57
71	70	61	61
	62 72	72 81	62 74 64 72 81 73

Pistolet 10m 4ème C.	68	68	58	48
Pistolet 10m Dpt.	101	103	93	87
Total	374	396	349	312
Carabine 10m 1er C.	75	67	57	48
Carabine 10m 2ème C.	61	77	59	60
Carabine 10m 3ème C.	69	74	59	63
Carabine 10m 4ème C.	68	80	60	63
Carabine 10m Dpt.	85	91	79	70
Total	358	389	314	304
Pistolet vitesse C.	12	12	16	16
Pistolet vitesse C.	13	16	17	14
Pistolet vitesse Dpt.	28	33	29	35
Total	53	61	62	65
Pistolet standard C.	14	18	20	22
Pistolet standard C.	17	22	23	18
Pistolet standard Dpt.	35	38	36	44
Total	66	78	79	84
Arbal. Field -Dpt.	26	25	26	27
Arbalète match 10m Dpt.	3	3	4	4
Cible mobile 10m-Dpt.	3	3	6	7
Cible mobile mixte 10m-Dpt.	3	3	6	7
Coupe des jeunes et des dames	52	38	33	38
CDFC	60	85	80	67
Coupe du Comité		16	12	20
TOTAL GENERAL	990	1097	971	935

Bilan saison d'été

	2013-			
Disciplines	2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Ecole de tir-1er C.	84	68	69	76
Ecole de tir-2ème C.	91	69	82	72
Ecole de tir-3ème C.	88	67	79	81
Ecole de tir-4ème C.	83	68	84	75
Ecole de tir-5ème C.	77			
Ecole de tir-Dpt.	98	83	87	95
Total	521	355	401	399
AA-1erC.	76	74	80	71
AA-2ème C.				
AA-Dpt.	92	92	95	103
Total	168	166	175	174
60 balles 1er C.	21	25	25	23
60 balles 2ème C.	27	34	32	
60 balles 3ème C.				
60 balles Dptl.	30	36	35	32
Total	78	95	92	55
3X20-3X40-1er C.	12	14	14	10

3X20-3X40-2ème C.				
3X20-3X40-Dpt.	12	18	17	16
Total	24	32	31	26
Arbal. field10M-Dpt.				5
Pistolet libre-1er C.				
Pistolet libre-Dpt.	20	12	13	13
Total	20	12	13	13
25M-1er C.	52	55	38	54
25M-2ème C.	59		45	
25M-Dpt.	70	64	63	65
Total	181	119	146	119
Standard-1er C.				
Standard-2ème C.				
Standard-Dpt.	30	29	31	32
Total	30	29	31	32
V.O-1er C.				
V.O-2ème C.				
V.O-Dpt.	11	10	9	13
Total	11	10	9	13
Cible mobile-Dpt.	5	6	12	14
Armes régl1er et 2ème				
C.	93	116	97	56
Armes réglDpt.	99	85	74	90
Total	192	201	171	146
CDFC		20	25	
TOTAL GENERAL	1230	1045	1106	991

RAPPORT FINANCIER

Sandrine Gallier présente le compte-résultat de la saison 2016-2017, situation remise aux clubs à l'entrée en séance. Le total des recettes s'élève à 34 574,04 € et 27,50 euros de produits financiers. Le montant des dépenses est de 29442,88 €. Le résultat de l'exercice est donc bénéficiaire de 5158,75 euros. Actuellement sont disponibles, y compris au compte de réserve, 31 350,14 €. La trésorière donne également les éléments du budget prévisionnel 2017/2018 qui ressort à l'équilibre (37 3334,49 €). Le budget prévisionnel en hausse prévoit l'achat de tablettes pour l'arbitrage et d'un ordinateur portable.

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES:

Daniel Petre et Bruno Boisson ont examiné l'ensemble des documents comptables et ont certifié la sincérité et la bonne tenue de la comptabilité du Comité et proposent de donner quitus de sa gestion au trésorier.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU FINANCIER

L'assemblée approuve le compte-rendu des vérificateurs aux comptes et donne quitus de

sa gestion au trésorier.

NOMINATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES POUR LA SAISON 2017-2018.

Messieurs Daniel Petre de Saran et Bruno Boisson assureront le contrôle des comptes pour la saison 2017-2018. Leurs candidatures sont acceptées à l'unanimité.

DESIGNATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2018:

U.S.M. Tir de St Denis en Val propose d'accueillir l'assemblée générale 2018.

SAISON SPORTIVE 2017/2018

Le calendrier du début de saison est en ligne sur le site. La cible mobile 10m se tirera sur deux demi journées, 30+30 le samedi après-midi et mixte le dimanche matin. Les tireurs ne pouvant pas être présents devront avoir recours à une dérogation.

Le CDFC n'ayant pas d'arbitre, le président de Ligue a proposé des arbitres de Fleury. Il a été décidé que le CDFC se tirerait uniquement le dimanche toute la journée, regroupant les disciplines carabine, pistolet adultes et école de tir.

Le calendrier de fin de saison est en cours de construction.

QUESTIONS DIVERSES

- -Le Comité Directeur de CDTL rappelle, qu'à l'occasion du Championnat de France des Clubs, les tireurs doivent le respect aux arbitres, aux organisateurs et aux autres tireurs.
- -Pour les prochaines compétitions 110m adultes, les horaires indiqués seront ceux du début de match.
- -Contrôle des armes et équipements obligatoires au championnat du Loiret.
- -S'il n'y a pas d'arbitre le vendredi soir, il n'y aura pas de séries organisées.
- -En 2018, le championnat des écoles de tir se tirera sur cibles électroniques.
- -En 2019 ce même championnat devrait avoir lieu en mai.
- -les clubs ayant financé des formations et des cibles couleurs doivent envoyer leurs reçus à Sandrine Gallier pour remboursement.
- L'achat de tablettes numériques pour le corps arbitral a été envisagé.
- -Le président de la SMOC trouve inadmissible la tenue des tireurs sur le podium à Bordeaux en juillet dernier.







Le secrétaire

Gilles Blain

Le président Henri AUVRAY

